

**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

<b>-en exercice</b>	<b>10</b>
<b>-présents</b>	<b>7</b>
<b>-votants</b>	<b>7</b>
<b>-absents</b>	<b>3</b>
<b>-exclus</b>	<b>0</b>

Date de convocation :  
10/02/2013

Date d'affichage :  
27/02/2013

**OBJET :  
Compte de gestion  
CCAS 2012**



Séance du **20/02/2013**

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 : CCAS**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame DUCHET Christel :

Après s'être fait présenter le compte de gestion CCAS de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur DERROY Marc, Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2012, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2012 du budget CCAS.

**7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie



Le Maire

Pour extrait conforme :

**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	7
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Séance du **20/02/2013**

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

Date de convocation :  
10/02/2013

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
27/02/2013

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 : ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame DUCHET Christel :

Après s'être fait présenter le compte de gestion assainissement de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur DERROY Marc, Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2012, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2012 du budget assainissement.

7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

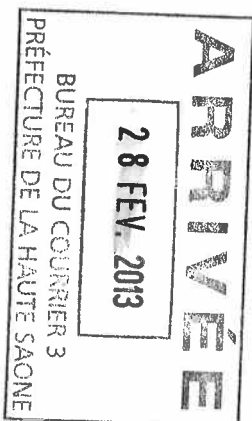
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :

**OBJET :**  
**Compte de gestion  
assainissement 2012**



**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	7
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Séance du **20/02/2013**

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F,  
BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L,  
INVERNIZZI F,**

Date de convocation :  
10/02/2013

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
27/02/2013

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 : commune**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame DUCHET Christel :

Après s'être fait présenter le compte de gestion communal de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur DEROY Marc, Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

**OBJET :  
Compte de gestion  
commune 2012**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2012, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2012 du budget commune.

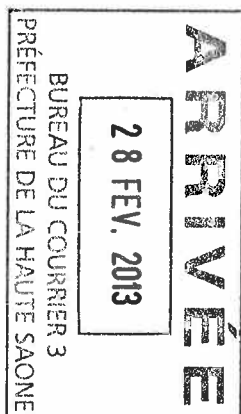
7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :



**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	7
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Séance du **20/02/2013**

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

Date de convocation :  
10/02/2013

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
27/02/2013

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2012**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote le compte administratif de la commune pour l'année 2012 comme suit :

Voté avec : 6 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention  
Madame Le Maire ne vote pas le compte administratif

**OBJET :  
Comptes  
administratifs 2012**

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2012**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote le compte administratif assainissement pour l'année 2012 comme suit :

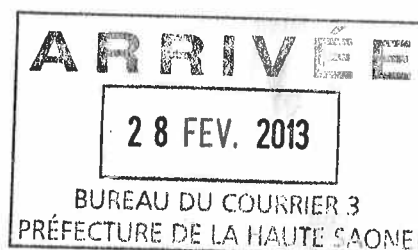
Voté avec : 6 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention  
Madame Le Maire ne vote pas le compte administratif

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :



**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	7
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Séance du **20/02/2013**

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

Date de convocation :  
10/02/2013

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
27/02/2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de AIIS pour la restauration de la fontaine pour la somme de 2615€

Et donne l'autorisation à Madame le Maire pour signer tous documents et conventions pour la réalisation de ces travaux.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

**OBJET :**  
**Devis restauration**  
**fontaine**

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :



**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	7
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Séance du **20/02/2013**

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

Date de convocation :  
10/02/2013

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
27/02/2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de PMS pour le nettoyage de la mairie, salle des fêtes et cuisine pour la somme de 934 € HT.

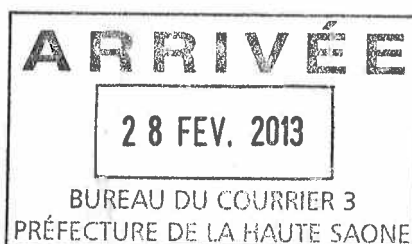
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

**OBJET :  
Devis nettoyage  
locaux**

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :



**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	7
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Séance du **20/02/2013**

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F,  
BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L,  
INVERNIZZI F,**

Date de convocation :  
10/02/2013

Date d'affichage :  
27/02/2013

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Bien que le matériel actuel soit encore en bon état de marche il ne peut pas accepter le nouveau logiciel de gestion des mairies qui va être mis en application en 2013 et l'évolution de l'ancien poste est trop aléatoire sachant qu'il faut changer carte mère, processeur et mémoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de ESSOR Informatique pour l'acquisition d'un nouveau matériel informatique pour la somme de 792.94€TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de ESSOR Informatique pour l'acquisition d'un nouveau matériel informatique pour la somme de 792.94€TTC.

**OBJET :  
Devis matériel  
informatique**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :



DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	7
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

Séance du **20/02/2013**

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

Date de convocation :  
10/02/2013

Date d'affichage :  
27/02/2013

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la mise en non-valeur du dossier de Madame PETIT Marianne pour la somme de 361.86€

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

**OBJET :**  
**Mise en non valeur**

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :





**DEPARTEMENT**

**Haute-Saône**

**Commune**

**BUFFIGNECOURT**

**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	7
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **20/02/2013**

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F,  
BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L,  
INVERNIZZI F,**

Date de convocation :  
10/02/2013

Date d'affichage :  
27/02/2013

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Madame Le maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 21 janvier 2013 acceptant le devis de Monsieur BELUCHE Pascal pour la réfection du toit de la fontaine communale pour la somme de 14779.80€

Afin de pouvoir régler cette facture l'ouverture de crédits au compte 2135 pour la somme de 14780 € est nécessaire.

Cette somme sera inscrite au budget principal 2013.

7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
**Le Maire**

Pour extrait conforme :



**OBJET :**  
**Ouverture de crédits**

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 20/02/2013

L'an deux mille treize le 20 février à 19 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Nombre de conseillers	
-en exercice	10
-présents	7
-votants	7
-absents	3
-exclus	0

**PRESENTS : DUCHET C, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, BERNARD A, PETRIGNET L, SALADIN B**

**ABSENTS NON EXCUSES : POTHIER J, MARGUIER L, INVERNIZZI F,**

Date de  
convocation :  
10/02/2013

Mme BERNARD Alexandra a été nommée secrétaire

Date d'affichage :  
27/02/2013

Après avoir délibéré :

Le Conseil Municipal décide :

- d'organiser le vide grenier annuel de la commune le 09/05/2013 de 09 heures à 18 heures.
- Une buvette sera tenue avec petite restauration

**OBJET :**  
**Préparation**  
**vide grenier**  
**du**  
**09/05/2013**

Le Conseil Municipal demande a Madame Le maire de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'organisation de cette manifestation.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
conforme :

**Le Maire**

Pour extrait

